

**SANTÉ : FORCE JEUNESSE PRESSE LES GOUVERNEMENTS  
DE REPENSER LA PÉRENNITÉ DU SYSTÈME**

***Lancement d'une étude : Pour un engagement intergénérationnel en santé***

[Consultez la fiche technique de l'étude ici](#)

**Montréal, le 5 mars 2020** – Force Jeunesse presse les gouvernements de repenser la pérennité du système de santé à la suite de la sortie de son étude [Pour un engagement intergénérationnel en santé](#). Force Jeunesse a effectué des projections actuarielles pour évaluer l'effet du vieillissement de la population sur les dépenses de santé au Québec sur un horizon de trente ans. Selon cette étude, les dépenses en santé pourraient passer de 9,2 % du PIB du Québec en 2018 à entre 12,8 % et 17,5 % du PIB en 2048, dépendamment du degré de contrôle de la hausse des coûts de système.

Si la tendance des dernières années de hausse de ces coûts se poursuit, des dépenses en santé de près de 17,5 % du PIB sont à prévoir, ce qui représente presque l'équivalent de l'ensemble des dépenses actuelles du gouvernement du Québec.

*« La pression sur les finances publiques serait insoutenable et ce scénario catastrophe est très probable à moins qu'une prise de conscience soit faite et que des gestes concrets pour renverser la vapeur soient pris. La saine gestion des surplus actuels du gouvernement du Québec est primordiale si l'on souhaite que les générations futures puissent bénéficier d'une couverture de soins équivalente à celle des générations précédentes »,* affirme M. Daye Diallo, président de Force Jeunesse.

**Répartition équitable entre les générations**

Alors que les dépenses annuelles moyennes de santé par habitant sont estimées à 3 965 \$ au Québec, elles augmentent à 6 024 \$ pour les 65-69 ans et atteignent 21 652 \$ pour les 80 ans et plus. Au cours des trente prochaines années, la population de 65 ans et plus par travailleur va plus que quadrupler. Or, l'assurance maladie, contrairement aux régimes de retraite administrés par l'État, n'a aucun mécanisme de capitalisation permettant d'anticiper la croissance des dépenses liées au vieillissement de la population.

**Gestion des coûts durable en fonction de la création de richesse**

En ce qui concerne la gestion durable des coûts en santé, l'étude nous apprend qu'au cours de la dernière décennie, le rythme de croissance annuelle moyen des dépenses de l'État en santé, excluant le facteur vieillissement, a été de 0,5 % supérieur à la croissance du PIB. Cela représente des dépenses cumulatives de 360 milliards pour les 30 prochaines années si l'on compare une projection de croissance de 0,5 % supérieure à la croissance du PIB à une projection de croissance équivalente à l'augmentation prévue du PIB.

## **Demandes aux gouvernements**

### ***Provincial***

Force jeunesse demande au gouvernement du Québec la mise en place d'une commission spéciale constituée d'experts des secteurs de la finance et de la santé pour étudier la question du financement des soins de santé couverts par l'assurance maladie et trouver des solutions pérennes.

Le regroupement soutient également que le Fonds des générations, instrument déjà existant, devrait être utilisé pour épargner en prévision de l'augmentation des dépenses en santé. Lors de la création de ce fonds, Force Jeunesse parlait d'ailleurs déjà de ce manque à prévoir. Une fois que les objectifs de remboursement de la dette seront atteints, le regroupement argue que le Fonds des générations devrait être exclusivement dédié au financement du système de santé.

### ***Fédéral***

Force jeunesse demande au gouvernement du Canada de revoir les modalités du transfert fédéral en santé pour qu'il soit bonifié et ajusté proportionnellement aux différentes situations démographiques des provinces. Rappelons que les provinces ont des profils démographiques qui pourraient occasionner une forme de déséquilibre fiscal en santé si rien n'est fait. Un exemple flagrant est la proportion de gens de plus de 65 ans en Alberta qui était de 11,2 % en 2013 et qui est projetée à 18,5 % en 2038 alors que pour le Nouveau-Brunswick, cette proportion était de 17,6 % et est projetée à 31,3 %.

### **À propos de Force Jeunesse**

Créé en 1998, Force Jeunesse est un regroupement de jeunes travailleurs visant la défense et l'amélioration des conditions de travail et des perspectives d'emploi de la relève dont les membres sont à la fois des associations et des individus. L'équité intergénérationnelle et une préoccupation pour l'avenir collectif de notre société sont au cœur des valeurs défendues par l'organisation.

- 30 -

### **Demandes médias :**

Frédéric Truchon-Gagnon

*Pour Force Jeunesse*

438 350-1001

[ftruchon-gagnon@national.ca](mailto:ftruchon-gagnon@national.ca)